

§ II- LETTRES, N°179

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°104

LETTRE, N°104

+

Dijon, ce 6 Août 1867

Fête de la Transfiguration de N.S.

Oh! priez bien pour moi Notre Seigneur, mon Enfant, qu'il se transfigure à son image, non dans la gloire du Thabor, mais dans l'imitation constante et fidèle de toutes ses vertus, dans l'humaine humble et parfaite conformité à sa volonté sainte, à son bon plaisir, en tout et toujours! Oh! que j'en ai le désir! Mais que j'en ai peu la pratique!... Quand je vous dis, mon Enfant, que nous devons avoir en Lui une confiance inébranlable, c'est à cause de sa bonté sans mesure et de la certitude où nous sommes que l'Oeuvre à laquelle nous dévouons notre vie est Sienne, que c'est Lui qui l'a voulue, que c'est Lui qui l'a faite, Lui qui la gouverne, Lui qui la veut! Car autrement si, comme vous, je regardais à mes mérites personnels, hélas! ce n'est plus de la pusillanimité, comme vous en avez, c'est un découragement complet que j'aurais au fond de l'âme, et la certitude absolue qu'aurions-nous cent fois plus de bienfaiteurs et cent fois plus de bonnes vocations que nous n'en avons, tout croulera bien vite, et je ne pourrais faire un pas de plus en avant, sans aller je ne dis pas contre ma conscience, mais simplement contre ma raison!- Mais Dieu est d'une bonté infinie, infiniment plus grande que notre propre misère, et il nous veut là, et il voit nos bons désirs, et nos pauvres efforts, et il aura pitié de nous, et il nous pardonnera nos misères, et il se servira de nous pour sauver beaucoup d'âmes, et il nous sauvera, comme des instruments dont il se sera servi, et dont il aura une particulière pitié, je n'ose dire un particulier amour.

Je ne suis pas content de moi aujourd'hui.



E. J. J. Latasse
Notaire

Je me sens trop lâche, en bien des occasions, trop peu mortifié en toutes choses, trop indigne en un mot de tout ce que Notre bon Sauveur me demande et de ce que je veux faire, et toutefois j'ai une confiance illimitée en sa protection. Par moments, il me semble l'entendre nous dire (à moi pour nous deux, vous et moi) "Faites mes affaires et je ferai les vôtres! Ne vous occupez que de me plaire et de me gagner des âmes, moi je ferai selon vos désirs et je vous garderai à moi."

Oh! que cette confiance est douce! N'en sortons jamais quoi qu'il arrive! Plus la confiance est grande, plus on reçoit! Si elle est entière, on reçoit tout, tant qu'elle dure! Si elle est entière toujours, on reçoit tout toujours!

Quant à M. le Curé, je veux que vous ne preniez nul souci de ce qu'il peut dire. Il est impossible, il me semble, que son désir se réalise sans que je sois au moins consulté, et alors que craignez-vous? Je ne suis pas si bon homme qu'il feint de le croire. Vous savez combien je suis tenace à croire au bien, à moins d'évidence du mal. Vous l'avez vu pour des âmes qui m'étaient, après tout, des inconnues et des étrangères encore, que sera-t-ce pour vous! Il y perdra sa diplomatie et son latin!- Quant à ce bien que vous désirez uniquement, en dehors de Dieu, vous êtes assurée qu'il vous restera - Seulement, laissez-moi vous le dire, tout ce que disent ces 10 dernières lignes j'aurais préféré le garder au fond de mon cœur et pouvoir vous dire simplement : "Ayez en Dieu une confiance illimitée et suivez mot à mot la pratique du billet du Sacré-Cœur que vous venez de lire." -J'aurais aimé ne vous donner ainsi qu'une consolation, et un appui tout surnaturels, et rien d'humain. Je l'eusse fait, si je vous avais su assez forte; dites-moi si je le puis faire désormais, sans dépasser les limites de vos forces.

Merci de tous vos détails sur la fête du 4 Août; ils m'ont rendu bien heureux.

Je dirai la Messe de S. Agnès le 10 Août, fête de S. Laurent, patron de mon pauvre grand Père mort. Vous prierez pour son âme; il m'aimait beaucoup. Je n'ai pas besoin de prendre des honoraires, j'ai (a)

(a) Mot illisible sous "j'ai)



E. J. J. Latasse

quelques messes dont je puis disposer. C'est la 2^e, si j'ai bon souvenir que S. Agnès me fait dire ainsi de plus je n'(--) pas osé l'avertir comme je fais aux autres personnes qui m'écrivent de m'envoyer les timbres pour la réponse et Dieu sait combien elle m'en fait employer. Il vaut mieux me taire encore, n'est il pas vrai. Je crains même qu'elle ne soit gênée pour donner les 300 fr. annuels qu'elle a promis, et que son mari ne désapprouv(-) ce don, comme il a désapprouvé son voyage. Touchez cette question avec elle, si vous le pouvez, et sachez ce qui en est. Je vais lui écrire, puisqu'elle le demande, mais sans lui parler de cela, je vous le laisse.

Continuez à prier pour M. de S.G. L'affaire marche. Le Père est venu (-)vant hier ici, m'en parler sérieusement

Il est inutile de vous dire que le 4 Aout j'ai dit la S^{te} Messe exclusivement à votre intention, en même temps que pour les besoins de l'Oeuvre, de l'Ordre, de mes Supérieurs et de l'Eglise.

Un secrétaire de Mst de Dijon m'a demandé des nouvelles de l'Oeuvre dont il s'est montré grand enthousiaste, et même notre chère fille S^{te} Berthe, qu'il savait là bas, je ne sais comment. Il croit cette oeuvre l'oeuvre de Dieu et veut aller la voir. Il a dû me quitter parceque Mst partait mais il m'a dit : Je reviendrai; je veux causer encore avec vous - Bien entendu je n'ai parlé de ce qui nous touche avec personne. Je l'ai fait aussi cependant avec M. le Curé de Fontaine, un de nos invités aussi; qui nous avons causé de S. Rose. Sa maitresse la regrette plus que jamais car sa fille M^{me} Neuville est très-souffrante. Faites prier pour elle. M. le Curé a été charmant et dévoué.

Avez-vous reçu de M^{le} Bick un petit volume par la poste, il y a quelque temps, ayant pour titre: Rosa Ferruci. Elle me dit vous l'avoir envoyé et vous ne m'en avez pas parlé. C'est une preuve que vous ne l'avez pas lu. C'est moi qui vous l'ai fait adresser. Je n'ai plus qu'une idée vague de ce qu'il contient, je me souviens seulement que lorsque je l'ai lu il y a 5 ou 6 ans j'ai cru retrouver presque trait pour trait notre pauvre histoire, que vous savez, de Privas! et de notre Soeur du Ciel!

M^{le} Marie de Grenoble me demande d'expliquer



Spunfamy

ce que nous voulons pour l'Exposition du S. Sacrement. Elle veut absolument nous l'envoyer. Expliquez-le lui bien. Elle a fait me dit-elle, la Ste Communion le 4, pour ses pères et frères, pour ses Mères et Soeurs de l'ordre de S. Dominique et en particulier pour Béthanie et pour vous.

Je viens de trouver provide(-)tiellement à la bibliothèque un ouvrage en 2 volumes sur toutes les Comm^{tes} religieuses de France. Il nous servira bien si je puis l'emporter à Béthanie pendant le séjour que j'y ferai, je l'espère. - J'y vois qu'au Refuge d'Anglet (près Bayonne) (comme sans doute dans la plupart des refuges) les pénitentes ne boivent jamais de vin, et ne mangent jamais de viande de boucherie. Je comprends maintenant qu'ils aient pu vivre à si peu de fra(--). Que pensez-vous de cela?

Il en est entendu que nous n'admettrons plus de postulante avant le 21 9^{bre}. Mais devons-nous faire de même pour nos postulantes S^{rs} Auxiliaire, s'il s'en présente. Cela nous fait bien défaut, et deux nous seraient bien utiles. Qu'en pensez-vous? - A quoi et où les emploieriez-vous. Je leur voudrais des simples annuels pendant longtemps 10 ans par exemple, puis des vœux de longue durée ou même perpétuels; quelque chose dans le genre de nos Soeurs de Frasnès.

Je vois plus clair maintenant pour ce qui touche leur habit et celui des Petites-Soeurs.

Nos Enfants, étant aspirantes, doivent aux yeux du public être confondues avec nos postulantes, sans qu'on puisse les distinguer les unes des autres.

Une fois Soeurs, elles seront confondues avec nos Soeurs.

Petites-Soeurs je voudrais qu'elles ne soient pas reconnaissables, et pour cela que leur habit soit (à une très petite différence près reconnaissable à nous seuls) semblable à celui de nos Soeurs Auxiliaires, bien qu'ayant une autre règle qu'elles. Cela donnerait à nos Soeurs Auxiliaires une part au mérite de l'Oeuvre, en les faisant servir à abriter nos Petites Soeurs des regards du public. Seulement nos S^{rs} Auxiliaires sortiraient, nos petites Soeurs ne sortiraient pas. La ressemblance pourrait être pr(--)
que complète au dedans; nous pourrions seulement leur donner un voile ou un mantelet particulier pour les sorties, afin qu'elles soient plus modestes, plus com-



Spurpauze

plètement religieuses.

Ne m'enverrez-vous pas le chant de la fête, les paroles, du moins! Je les voudrais voir.

Vous allez recevoir des vases demandés à M. Berthoz pour votre fête. Si vous en recevez de Gray, renvoyez les, s'il est possible comme arrivés trop tard. Si vous ne le pouvez pas, il est entendu que M^{le} Bick reprendra ceux qui viennent de Paris et nous les lui enverrions par la prochaine occasion, sans frais.

Remerciez nos chères filles de la bonne pensée de vous offrir un bouquet pour moi. C'est parfait. Qui a eu cette idée?

Merci des prières que va faire le bon P.G...

Comment se nomme le curé de Bourret, pour que je vois s'il est inscrit sur mon carnet.- Je suis de votre avis pour le baron Bourgaud. Attendez une bonne occasion s'il en vient une cet été, car après il sera absent. Une brochure et les 2 comptes-rendus apportés par M. Colin, comme de lui-même, ce serait bien, en attendant. Cependant réfléchissez, et voyez!- Si vous écrivez à M^{le} Magnin pour du travail?

Que vous dit donc Honoré qui vous ait fait peine!

A Dieu, mon Enfant, a Dieu mes chères filles. Soyons tout à Dieu!

Priez pour

Votre père,

fr. M. Jean-Joseph

Priez p. une pauvre âme qui veut revenir au bien.



Handwritten signature in blue ink, likely of Jean-Joseph, with the date '1901' written below it.